

Rapport d'activités 2018

Service de sécurité incendie de la Municipalité de Chelsea





Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Rapport d'activités 2018

Dans le présent rapport, vous trouverez de l'information sur les sujets suivants :

Mot du directeur	page 3
La mission	page 4
Présentation du SSI	page 4
Les casernes	page 4
Bornes incendie	page 5
Budget du SSI	page 5
Volet : interventions	page 6
Tableaux – interventions 2018	page 7
Volet : prévention	page 8
Règlementation incendie	page 9
Les activités communautaires	page 10
Programme d'entraînement	page 11
Plan de mise en œuvre – Schéma de couverture de risque	page 12
Réalisations	page 15
Conclusion	page 16



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Mars 2019

Bonjour,

Voici le rapport annuel des activités réalisées par le Service de sécurité incendie (SSI) de Chelsea pour l'année 2018.

Ce rapport sera achevé et remis au Conseil municipal pour son adoption.

De plus, une copie du rapport sera remise au Ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec et à la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Vous trouverez dans ce rapport plusieurs informations et statistiques concernant le Service de sécurité incendie pour l'année 2018.

Cordialement,

Charles Ethier, Directeur
Service de sécurité incendie
Municipalité de Chelsea



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



La mission :

Le Service de sécurité incendie (SSI) est responsable d'assurer et de mettre en place toutes les mesures afin de sauvegarder la vie humaine, protéger les biens et l'environnement, et ce, en accord avec le conseil municipal et inclus au schéma de couverture de risque incendie.

Présentation du SSI :

La structure organisationnelle : Sous l'autorité du Directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité:

- 1 Directeur et une Secrétaire de direction à temps plein;
- 1 Directeur-adjoint (poste vacant);

Les postes suivants sont à temps partiel, sur appel :

- 3 Capitaines;
- 4 Lieutenants;
- 1 préventionniste – enquêteur;
- 1 instructeur-formateur;
- Brigade de 34 pompiers;

Les casernes:

La Municipalité de Chelsea possède trois casernes réparties sur son territoire, et dans chacune d'elles sont entreposés un camion autopompe, un camion-citerne d'une capacité d'environ 3000 gallons d'eau chacun et un camion fourgon.

- La caserne 1, sise au 7 chemin Hôtel-de-Ville
- La caserne 2, sise au 39 chemin de la Rivière
- La caserne 3, sise au 161 chemin de la Montagne

En plus, à la caserne 1, on retrouve l'unité de décarcération qui comprend certains équipements de sauvetage.

- Les camions autopompes servent de camions d'intervention incendie et de protection incendie pour les intervenants lors d'accident de la route et plusieurs autres types d'interventions.
- Les camions-citernes servent au transport d'eau et contiennent une pompe portative.
- Les camions de type fourgon servent au transport d'habits de combat et différents équipements.

Depuis 2017, le service n'a plus d'embarcation nautique.



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Bornes incendie :

En 2015, la municipalité de Chelsea a procédé à la mise en place d'un réseau d'eau potable pour le centre du Village, incluant une usine d'eau potable et une usine de boue. Au mois de décembre 2018, 42 bornes incendie étaient fonctionnelles et en service.

L'installation des bornes incendie permet un combat incendie et une alimentation en eau plus efficace aux premiers intervenants lors d'incendie de bâtiments situés au Centre-Village et des environs.

Budget du Service de sécurité incendie :

Voici quelques statistiques intéressantes concernant le budget total de la municipalité et le budget incendie lors des 5 dernières années :

Années	Budget municipal	% augmentation du budget municipal	Budget incendie	% du budget incendie par rapport au budget municipal	% d'augmentation par année du budget incendie
2014	13 991 855 \$	Indéterminé	922 384 \$	6.6%	Indéterminé
2015	14 573 288 \$	5%	972 753 \$	6.7%	5%
2016	15 238 203 \$	6%	970 427 \$	6.4%	0%
2017	16 201 253 \$	7%	1 055 231 \$	6.5%	9%
2018	17 325 617 \$	7%	1 241 803 \$	7.2%	18%



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Le SSI travaille sous deux volets : les *interventions d'urgences* et la *prévention*

Volet : Interventions

Le conseil municipal a adopté, en mai 2016, un règlement de constitution No. 959-16 pour le service de sécurité incendie. Ce règlement définit son organisation et son fonctionnement et abroge l'ancien règlement No. 195 datant de 1956.

Les types d'interventions sont définis dans le règlement de constitution No. 959-16.

Le SSI n'est pas autorisé à intervenir lors de cas médicaux de type premier (1^{er}) répondant sur son territoire, sauf à la demande spécifique du service ambulancier des Paramedics de l'Outaouais.

Définition de 1^{er} répondant :

- Réanimation cardio-respiratoire (RCR)
- Anaphylaxie
- Traumatologie
- Urgences médicales

Lors d'appels d'urgence provenant du service 9-1-1, tous les pompiers sont avisés par radio portative et via une application sur téléphone cellulaire, quel que soit le secteur ou le type d'appel; les trois (3) casernes sont alors mobilisées.

Les ententes d'entraide avec les différents Services de sécurité incendie de la MRC des Collines ainsi que la Ville de Gatineau, sont en place et renouvelées automatiquement chaque année pour les besoins en eau, en personnel, en équipement ou afin d'offrir les services de sauvetage.

Le nombre d'interventions d'urgence répondues par le Service de sécurité incendie de Chelsea annuellement varie selon les différents facteurs comme :

- ✓ L'augmentation de la population;
- ✓ L'augmentation du parc immobilier résidentiel et commercial;
- ✓ L'augmentation du nombre de véhicule sur les routes;
- ✓ Les changements climatiques (tempête de vents, inondations, verglas, etc.)
- ✓ L'augmentation des attraits touristiques de renom sur son territoire.



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
 Chelsea QC J9B 1C1
 (819) 827-6200
 incendie@chelsea.ca

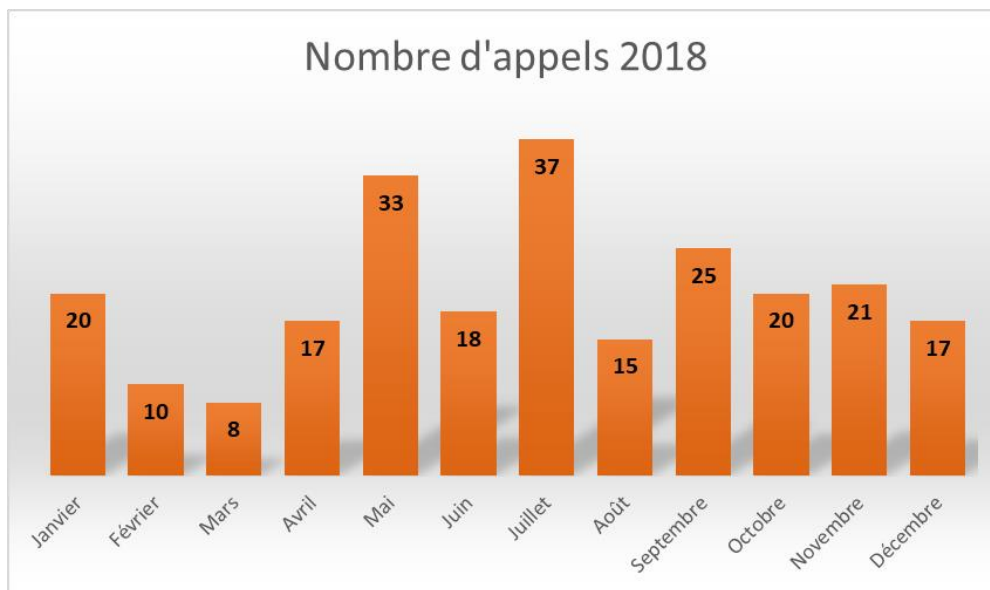


En 2018, le service a connu une augmentation de 19% (195 à 241 interventions) par rapport à 2017.

Tableau 2011 à 2018

Type d'appel	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Feu de résidence	5	2	4	2	8	8	3	5
Feu de cheminée	7	7	1	2	7	4	5	2
Odeur de fumée associée au bâtiment	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	3	2	3
Feu de véhicule	8	11	3	3	3	4	5	10
Déversement	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1	1	0
Assistance - entraide municipale	1	4	2	4	2	9	2	7
Feu de champ	13	30	22	4	3	2	1	5
Feu électrique	7	7	0	4	0	0	28	25
Fuite de gaz (naturel, propane, autre)	3	0	5	1	2	2	3	5
Fils au sol	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1	6	14
Accident de véhicule	10	16	21	19	15	13	26	54
Assistance - citoyen	1	5	9	2	4	2	5	9
Assistance aux ambulanciers	1	0	1	2	2	7	3	1
Sauvetage autre	0	1	1	1	2	1	1	1
Alarme incendie	43	43	64	39	57	51	80	55
Monoxyde de carbone	2	8	3	1	1	4	3	6
Vérification et plainte	15	18	8	40	50	89	21	36
Autres	15	6	30	1	10	9	0	3
Total:	131	158	174	125	166	210	195	241

Tableau représentant le nombre d'appels par mois pour l'année 2018





Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca

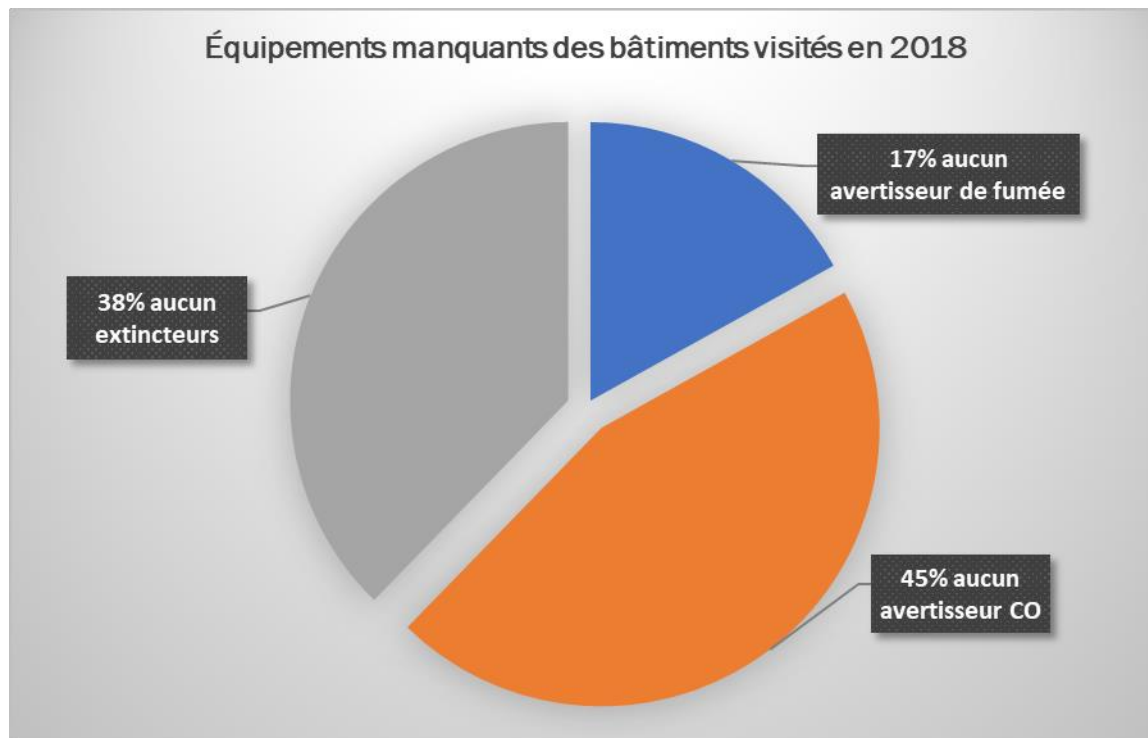


Volet : Prévention incendie

Le volet prévention incendie comprend des visites des lieux publics, des écoles, des garderies, etc. Il y a des exercices d'évacuation de ces mêmes lieux lors de la semaine de la prévention au mois d'octobre de chaque année.

À chacune des saisons, des informations concernant la prévention incendie sont mises à la disposition des résidents sur le site internet municipal (www.chelsea.ca) et sur Facebook (<https://www.facebook.com/ChelseaQuebecCanada/>).

En 2013, le Service de sécurité incendie a débuté le programme de visites résidentielles dans le but de vérifier les avertisseurs de fumée et d'informer la population des mesures de prévention incendie. En 2018, les pompiers ont frappé à la porte de plus de 363 bâtiments du district 1. Le tableau suivant représente les équipements essentiels manquants dans les bâtiments visités :





Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Il est important de se rappeler qu'à Chelsea, il est obligatoire d'avoir :

- Un minimum d'un avertisseur de fumée est obligatoire à chaque étage;
- Un minimum d'un avertisseur de monoxyde de carbone homologué doit être installé dans chaque résidence unifamiliale ou dans chaque logement, lorsqu'un appareil à combustion est installé à l'intérieur de la résidence ou lorsqu'un garage de stationnement y est incorporé ou contigu et lorsque ce garage fait partie intégrante de la résidence ou du logement;
- Un extincteur portatif à poudre ABC de 2,2 kg (5 lb) est obligatoire;
- Le numéro civique doit être visible de la voie de circulation;
- Le ramonage de la cheminée doit être effectué au moins une fois par année;

La réglementation incendie à Chelsea

En 2018, la réglementation incendie à Chelsea était la suivante :

- Le règlement uniformisé 16-RM-05, pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie;
- Le règlement de constitution du service de sécurité incendie régissant son organisation et son fonctionnement, N° 959-16;
- Le règlement sur la tarification des incendies de véhicules et de décarcération pour les non-résidents, N° 845-12.

Au mois d'août 2018, le règlement uniformisé pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie, 16-RM-05 fut remplacé par le 18-RM-05.

Des permis de brûlage sont requis pour tous les citoyens qui désirent faire un feu à ciel ouvert d'un mètre et plus sur leur propriété, entre le 1^{er} novembre et le 30 avril, mais sous certaines conditions inscrites sur le permis. Donc, les feux à ciel ouvert d'un mètre et plus ne sont pas autorisés entre le 1^{er} mai et le 30 octobre. En 2018, 37 permis de brûlage furent émis, les dits permis de brûlage sont disponibles à la caserne 1.

Les feux à ciel ouvert d'un mètre et moins sont autorisés, sans permis, à l'année, en respectant les conditions de l'article 10.2 du règlement 18-RM-05.

Le règlement sur la tarification pour les incendies de véhicules ou de décarcération pour les non-résidents de Chelsea a permis à la municipalité de rembourser certains frais encourus pour ces types d'appels.



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Les activités communautaires en 2018 :

Depuis la création du SSI en 1956, les pompiers sont sollicités par divers organismes communautaires ou autres afin d'assurer la sécurité des personnes et des lieux lors d'événements et promouvoir les activités de prévention. Au fil des ans, ces activités n'ont cessé d'augmenter.

Voici la liste des différentes activités communautaires effectuées par vos pompiers en 2018 :

- ✓ Camp de mars – Centre Meredith
- ✓ Soccerfest
- ✓ Raconter une histoire – bibliothèque de Chelsea
- ✓ Foire gourmande
- ✓ Course Terry Fox
- ✓ Défi Chelsea Challenge pour la maison Libères-Elles
- ✓ Noël magique
- ✓ Plusieurs visites de caserne avec les écoles, les garderies, etc. (10 à 20 visites par année)

Programme d'entraînement 2018 :

Le service est conscient que la formation est importante pour que les tâches soient exécutées de façon adéquate et selon les règles de l'art. Donc, un programme d'entraînement (pratiques) est élaboré et mis en place au début de chaque année. Ce programme a pour but de maintenir et développer les compétences des pompiers afin d'intervenir de façon efficace et sécuritaire.



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
 Chelsea QC J9B 1C1
 (819) 827-6200
 incendie@chelsea.ca



Programme entrainement du service pour 2018 :

Jan. 2	Jan. 9	Jan 16	Jan 23	Jan 30	Feb 6	Feb 13	Feb 20	Feb 27
OFF	Désincarc Extrication	E V C - LVR	Sauvetage Rescue	Prem. Soins First Aid	Pompes	Scénario	MUTS FFS	Pre Plan
Mar 6	Mar 13	Mar 20	Mar 27	Apr 3	Apr 10	Apr 17	Apr 24	May 1
Désincarc Extrication	Opérations	E V C - LVR	Prem. Soins First Aid	Scénario	Inventaire Inventory Association	Haz Mat	Pompes	MUTS FFS
May 8	May 15	May 22	May 29	June 5	June 12	June 19	June 26	July 3
Sauvetage Rescue	Désincarc Extrication	Pre Plan	Prem. Soins First Aid	E V C - LVR	Scénario	Off	Opérations	Pompes
July 10	July 17	July 24	Jul 31	Aug 7	Aug 14	Aug 21	Aug 28	Sept 4
Off	Sauvetage Rescue	Off	Prem. Soins First Aid	Off	Pre Plan	Off	Haz Mat	Inventaire Inventory Association
Jan. 3	Jan. 10	Jan. 17	Jan. 24	Jan. 31	Feb. 7	Feb. 14	Feb. 21	Feb. 28
EVC	EVC	Pompes / Citernes	Pompes / Citernes	Rescue / Sauvetage	Inventaire	Desincarc.	Desincarc.	Scenario
Auger	Auger				Pre-plan			
						placement de vehicules	placement de vehicules	
Mar. 7	Mar. 14	Mar. 21	28 29	Avr. 4	Avr. 10	Avr. 17	Avr. 24	May 2
Inventaire	MUTS FFS	MUTS FFS	Premier Soins First Aid	Inventaire	Premier Soins First Aid	Recherche et combat	Recherche et combat	HazMat
Pre-plan				Pre-plan				
	Mayday	Mayday				secteurs	secteurs	
Juillet 4	Juillet 11	Juillet 18	Juillet 25	Aout 1	Aout 8	Aout 15	Aout 22	Aout 29
OFF	OFF	OFF	OFF	Tous	OFF	OFF	OFF	OFF
Équipes 1 et 2	Équipes 3 et 4	Équipes 1 et 3	Équipes 2 et 4	Mise à date	Équipes 1 et 4	Équipes 2 et 3	Équipes 1 et 2	Equipes 3 et 4
Sept 5	Sept 12	Sept 19	Sept 26	Oct 3	Oct 10	Oct 17	Oct 27	Oct 31
OFF	Réunion Générale / General Meeting	Desincarc. Extrication	Scenario	Desincarc. Extrication	Halloween	Halloween	Rescue / Sauvetage	MUTS FFS
Équipes 1 et 3								
Nov 7	Nov 14	Nov 21	Nov 28	Dec 5	Dec 12	Dec 19	Dec 26	
MUTS FFS	Pompes / Citernes	Pompes / Citernes	Scenario	Prem. Soins First Aid	Prem. Soins First Aid	Avant Noël	Noël	
			M.A.D. Chef					



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Le plan de mise en œuvre de Chelsea :

À la suite de l'adoption du Schéma de couverture des risques incendie de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en 2010 et l'adoption du Schéma révisé en 2018, vous trouverez dans les pages suivantes une copie du Plan de mise en œuvre complété depuis l'année 2010 et remis annuellement au représentant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

#	Objectifs à atteindre	Année	Décrire comment vous procéderez pour réaliser l'objectif avant l'échéancier (ou remis à quand et pourquoi)
1	Mettre à jour le règlement de constitution de votre Service de Sécurité Incendie	2016	Complété
2	Sensibiliser les employeurs de notre municipalité des avantages d'avoir des employés formés en sécurité incendie.	2011	la MRC a débuté le processus
3	Signer des ententes de service incendie inter municipal et les appliquer pour rencontrer les objectifs du schéma de couverture de risque	2011 à 2016	Entente de service incendie avec les municipalités de la MRC des Collines et avec la Ville de Gatineau.
4A	Fixer des objectifs de recrutement par caserne et pour la municipalité	2011 Annuel	2013-2015-2018-2019
4B	Atteindre le nombre de pompiers fixé et conserver les effectifs au-dessus de ce nombre	2011 à 2016	En progrès, annuellement.
5	S'assurer que tous les pompiers sont formés pour accomplir leurs tâches en conformité avec la loi de la Sécurité Incendie	2010	En progrès, annuellement, selon les budgets et les formations disponibles.
6	S'assurer d'avoir des ressources formées en Recherche de causes et circonstances d'incendie (RCCI)	2010	Deux ressources à l'interne – risques faibles et moyens. Risques élevés ou très élevés compléter par la MRC.
7	Avoir un système pour reconnaître les effectifs disponibles afin d'atteindre le nombre de pompiers minimum	2011	Mise en place d'un logiciel incendie par téléphone cellulaire intelligent.
8	Mettre en place un programme d'entraînement uniformisé prévoyant la participation de tous les effectifs	2011 Annuel	En place depuis juin 2011
9	S'assurer que le Service de Sécurité Incendie a un programme de Santé-Sécurité au travail	2011	Prévu pour l'an 2019, à suivre.
10	L'aménagement des casernes et le cas échéant, prévoir la rénovation pour faciliter l'entrée et la sortie des camions	2010 à 2016	En cours en 2019, selon les budgets
11	Soumettre les véhicules aux tests qui leur sont obligatoires; ULC pour autopompe et inspection mécanique obligatoire	annuelle	En place



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



#	Objectifs à atteindre	Année	Décrire comment vous procéderez pour réaliser l'objectif avant l'échéancier (ou remis à quand et pourquoi)
12	Mettre en place des mesures palliatives pour remplacer un véhicule qui échouerait une inspection obligatoire	2011 au besoin	En place selon les budgets. Remplacement d'un camion autopompe et camion-citerne en 2020 et 2021
13	Créer un programme de remplacement, d'acquisition, d'inspection, d'entretien des véhicules d'intervention et des pompes portatives.	annuel	Selon la planification budgétaire
14	Remplacer ou ajouter des véhicules d'interventions tels que décrits au Schéma	Annuel	En cours, selon les budgets accordés.
15	Ajouter ou changer les équipements conformément à leur durée de vie, au besoin et en conformité avec les normes	annuel	En cours, selon les budgets accordés
16	S'assurer d'avoir 4 appareils respiratoires par casernes.	2016	En place
17	Avoir un programme de vérification et entretien des points d'eau et s'assurer de leur accessibilité	annuel	En place et en collaboration avec le Service des Travaux Publics
18	S'assurer d'avoir un nombre suffisant de radios et faire des essais hebdomadaires, remplacer et ajouter les radios requises.	2010	En place
19	Revoir les protocoles de déclenchement d'alerte pour chaque type de risque incendie.	2011	En place à l'automne 2018. Tous les pompiers de la municipalité sont avisés lors du déclenchement d'alerte incendie pour chaque type de risque.
20	Revoir la classification des risques sur une base annuelle avec l'aide du TPI au service de la MRC	2010	En place, dossier MRC
21	Élaborer et appliquer un programme portant sur l'évaluation et l'analyse des incidents sur lesquels le service est intervenu	2012	En place, dossier MRC
22	Réaliser la recherche de cause et circonstances incendie (RCCI) en s'associant à des ressources pertinentes en cette matière	En tout temps	En place. Ressources à l'interne pour les risques 1 et 2 et deux ressources au besoin sont disponibles à l'externe pour les risques 3 et 4.
23	Achever un rapport (DSI-2003) pour chaque incendie et transmettre une copie au MSP dans les délais prescrits	En Tout temps	En place, depuis 2003



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
 Chelsea QC J9B 1C1
 (819) 827-6200
 incendie@chelsea.ca



#	Objectifs à atteindre	Année	Décrire comment vous procéderez pour réaliser l'objectif avant l'échéancier (ou remis à quand et pourquoi)
24	Avoir un registre des interventions et rédiger un rapport et le remettre à la MRC pour compilation	2011	Complété annuellement
25	Utiliser ces rapports pour construire les activités de préventions	2012	En collaboration avec le TPI de la MRC des Collines
26A	Élaborer un programme de prévention basé sur le CNPI	Annuel	Sera complété en collaboration avec le TPI de la MRC des Collines.
26B	Procéder aux inspections, faire appel à des ressources qualifiées pour les risques élevés et très élevés	Annuel	La MRC a embauché 1 TPI pour la visite des risques 3 et 4, pour les 7 municipalités de la MRC.
27	Rédiger des plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés, informer et former des pompiers.	2012 annuel	La MRC a embauché 1 TPI pour la rédaction des plans d'interventions pour l'ensemble des 7 municipalités de la MRC.
28	Élaborer un programme de sensibilisation du public étendu sur l'année	2012 annuel	En collaboration avec la MRC des Collines, suite à l'embauche d'un TPI.
29	Réviser les procédures de déploiement des ressources afin d'atteindre les objectifs du Chap. 6	2011	En place. Tous les pompiers sont avisés pour tous les types d'intervention
30	Aviser le centre 911 des procédures de déploiement.	annuel	Révision des procédures - annuellement
31	Réaliser la promotion des mécanismes et appareil d'auto protection	2012	En collaboration avec la MRC des Collines
32	Prévoir des recommandations sous forme de rapport à la municipalité (Urbanisme) lacune d'accessibilité.	Annuel	Procédure en place

Mise à jour : mars 2019



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Réalisations pour l'année 2018 du SSI :

La Municipalité doit préparer annuellement un plan de relève pour ses pompiers et officiers afin de toujours être en mesure de répondre adéquatement et efficacement aux interventions avec du personnel qualifié et ainsi se conformer aux obligations de formation selon le Plan de mise en œuvre du Schéma de risques incendie.

Projets réalisés :

- Achat d'équipements incendie et de branchement aux bornes incendie;
- Programme d'entraînement des pompiers, 48 heures minimum;
- Formation pour tous du système de communication radio avec le Centre d'appels 9-1-1 de la MRC des Collines;
- Embauche de 11 recrues;
- Les visites de bâtiments, risque de catégorie 1 (Faible) et catégorie 2 (moyen), district 1;
- Suivi du feu vert clignotant, projet pilote;
- Évaluation du SSI par un technicien incendie externe et reconnu;
- Achat d'un séchoir pour les habits de combat;
- Retraite du directeur, Monsieur André Hamelin, après plus de 30 ans de loyaux services;
- Embauche d'un nouveau directeur en septembre 2018;
- Achat d'une scie à chaîne pour la ventilation et une scie découpeuse à usage multiple (DUM);
- Achat d'une nouvelle lance perforatrice.



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Conclusion :

Au mois de mai 2018, le directeur des 10 dernières années, monsieur André Hamelin, a pris sa retraite et fut remplacé au mois de septembre par monsieur Charles Ethier.

Le métier de pompier est en constante évolution que ce soit au niveau de la formation, les techniques de travail et les équipements.

La rétention et la formation du personnel demeurent des priorités essentielles, car le Service doit s'assurer d'avoir en place le personnel requis et qualifié afin de répondre aux exigences du schéma et aux attentes des résidents.

Le Plan de mise en œuvre inclus dans le présent document comprend plusieurs objectifs à atteindre. Certains objectifs sont déjà en place ou le seront dans un avenir rapproché.

Les membres du Conseil municipal ont adopté un nouveau règlement de constitution en 2016 et un règlement uniformisé en incendie pour son service de sécurité incendie en 2018 (18-RM-05).

Un rapport provenant d'un expert dans le domaine incendie, fut remis aux membres du Conseil à l'automne 2018 concernant l'avenir du service en considérant plusieurs facteurs dont la croissance visible des projets résidentiels et commerciaux sur son territoire. Plusieurs défis énumérés dans le rapport vont devoir être étudiés, planifiés et inclus au budget des prochaines années.

Je vous assure que les pompiers de la municipalité de Chelsea sont dévoués, engagés et professionnels afin d'offrir des services à la hauteur des attentes des citoyens. La direction du service continuera à investir dans la formation de ses membres, dans sa flotte de véhicule et, dans les équipements d'intervention afin d'assurer la sécurité des citoyens de Chelsea.

Cordialement,

Charles Ethier
Directeur du SSI de Chelsea